

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

O.R.S.T.O.M.

JEUNESSE URBAINE MELANESIENNE
ET DIFFERENCIATIONS SOCIALES

* *
*

Patrick PILLON

JEUNESSE URBAINE MELANESIENNE
ET DIFFERENCIATIONS SOCIALES

I - INTRODUCTION

La Nouvelle-Calédonie possède de nombreuses caractéristiques des pays insulaires de Mélanésie et du Pacifique Sud dont elle relève : économies dominées, spécialisées dans la production de matières premières, et défavorisées sur le marché international de par leur éloignement des pôles de développement, mise en contact par la colonisation d'abord, puis par les migrations de travail, d'ethnies d'origines différentes : transformations de sociétés rurales précoloniales dues à un développement des échanges et à une urbanisation rapide - parfois à la limite de l'assimilable -. au lendemain de la guerre (1). En deçà de l'unicité du contenu empirique de toute formation sociale, la spécificité de l'ensemble calédonien réside dans la façon particulière dont il articule certaines des caractéristiques qui, à un titre ou à un autre, se retrouvent ou se sont retrouvées sur l'ensemble de la zone

(1) MACRAE, 1972 : 25 ; CONNELL, 1985 a : 44-45 ; FAIRBAIRN, 1985.

Cet article se fonde sur des données rassemblées dans le cadre d'une recherche entreprise avec J.M. Kohler.

mélanésienne. De ce point de vue, l'articulation de deux traits essentiels fonde la spécificité néo-calédonienne à l'heure actuelle : d'une part la mise en présence d'un certain nombre d'ethnies, d'autre part le rattachement politique du pays à sa métropole européenne.

La formation sociale néo-calédonienne abordée d'un point de l'espace social qualifiable en première approche d'"ethnique", est pour une part le résultat d'un mouvement historique enclenché par l'imposition du rapport colonial, et qui peut être perçu comme aboutissant à une substitution, au remplacement d'une "logique" sociale par une autre. Les rapports sociaux précoloniaux juxtaposent en effet de nombreuses entités territorialisées, basées sur une large autonomie de leurs composantes parentales, et socialement organisées et différenciées autour de relations statutaires n'impliquant pas d'accumulation économique. A l'arrivée des européens, ces sociétés avaient actualisé des possibilités d'expansion propres (1). La situation présente est par contre, celle qui voit l'unification politique, culturelle et sociale, (et donc l'émergence de conditions nouvelles de différenciations dans ces domaines), par un pouvoir étatique : la rupture de la logique "précoloniale" d'expansion sociale : des différenciations économiques entre individus ; et la constitution de lieux de pouvoir qui se situent largement en milieu urbain, et qui même pour le milieu rural, ne coïncident plus exactement avec les lieux de pouvoir précoloniaux (2).

(1) GUIART, 1963 : 24-41 ; DOUGLAS, 1982 : 394.

(2) L'irruption de nouveaux savoirs (techniques, juridiques, politiques, économiques...) multiplie les possibilités de différenciations par rapport à la situation précoloniale, lesquelles sont difficilement contrôlables par les mécanismes précoloniaux (LACEY, 1977).

Dans ce contexte, s'interroger sur la jeunesse mélanésienne urbanisée, c'est se donner les moyens d'aborder l'ensemble social néo-calédonien en isolant dans la multiplicité des phénomènes dont il est la résultante, des catégories particulières de phénomènes et d'agents sociaux. La place de la jeunesse mélanésienne en milieu urbain doit alors être considérée comme une des approches possibles de la formation sociale néo-calédonienne, de sa structuration et des mécanismes de sa structuration, à un moment donné de l'histoire, et pour une catégorie donnée d'agents.

II - TRANSFORMATIONS SOCIALES ET GENESE DES JEUNESSES ACTUELLES

L'histoire contemporaine de la Mélanésie est marquée par la croissance démographique et urbaine (1). Phénomène d'abord limité, l'expansion démographique qui se met en place entre les deux guerres, se double à partir des années soixante d'une urbanisation caractérisée par de forts taux de croissance. Cette croissance trouve son origine principale dans les migrations rurales, accompagnées dans certains pays, de mouvements migratoires en provenance d'autres îles du Pacifique ou d'Europe. Vingt années suffisent pour effectuer le passage de sociétés agraires assurant leur auto-suffisance alimentaire, à des milieux ruraux affectés - jusqu'à perdre parfois plus de la moitié de leur population (2) - par les mouvements de

(1) CONNELL. 1985 b.

(2) MORAUTA. 1984 : 27.

migrations urbaines. et dont les techniques horticoles entrent en crise. Une plus grande place numérique de la jeunesse, une urbanisation rapide dans des conditions le plus souvent défavorables, des bouleversements culturels et sociaux accompagnés de phénomènes de déstructuration des milieux ruraux d'origine, apparaissent alors comme les traits contemporains des pays de la région. au fur et à mesure que se font sentir les effets de l'économie marchande et des politiques gouvernementales (interventions économiques en milieu rural et urbain, développement des infrastructures, scolarisation ...). Au contact de besoins nouveaux, de valeurs et d'espérances nouvelles, liées à la scolarisation et à une forme d'internationalisation des valeurs culturelles, la jeunesse rurale en rupture de milieu social d'origine, fournit une des composantes importantes des transferts de population du rural vers l'urbain : "Les populations des villes du Pacifique Sud sont donc non seulement des populations jeunes mais également des populations de nouveaux venus, de gens qui ont passé leur enfance dans un village et viennent, comme adolescents ou jeunes adultes, vivre en ville" (1). Le plus souvent défavorisés de par leur origine géographique et sociale au regard des individus dont l'urbanisation est plus ancienne, ces jeunes forment une main d'oeuvre sous qualifiée, apte à rester reléguée plus longtemps en marge du "monde du travail". Les inégalités ville/campagne, la crise économique et les difficultés d'un développement qui n'arrive pas toujours à suivre l'accroissement démographique, constituent à un titre ou à un autre les questions

(1) BAZINET, 1971 : 4.

auxquelles sont désormais confrontés les pays insulaires du Pacifique. C'est ainsi que le chômage en général - et celui des jeunes en particulier - est un des leitmotifs des conférences des ministres du travail du Pacifique de ces dernières années (1).

La période ouverte par les années soixante représente pour certaines fractions des jeunes autochtones du Pacifique une période de transition renvoyant à deux conceptions et à deux traitements sociaux du jeune et de la jeunesse. Le passage se fait d'un état codifié, préparatoire à une insertion largement connue en situation précoloniale. (n'excluant pas toujours pour autant la compétition pour des positions de prestige ou de pouvoir) (2), à une situation dont les marges d'incertitudes sont extrêmes, non maîtrisées par le savoir des générations antérieures, et dont les positions de départ sont le plus souvent défavorables. Cette période est aussi celle où se mettent en place des différenciations sociales entre mélanésiens dont on peut penser qu'une des conséquences a été l'apparition, en Nouvelle-Calédonie peut-être plus que dans le reste de la Mélanésie, de mouvements d'unification symbolique porteurs d'objectifs anticoloniaux et nationalistes (3).

C'est dans ce contexte que pourront être abordés les positionnements sociaux des jeunes mélanésiens urbanisés, à la charnière de leur insertion dans les rapports salariaux, et dans une

(1) Report of the South Pacific Labour Ministers' Conference, 1979.

(2) POWELL, 1960 ; GUIART, 1963 : 39. DOUGLAS, 1979.

(3) Comme dans la plupart des mouvements sociaux, les représentants des mouvements ethniques ont des caractéristiques sociales différentes de celles de leur milieu social d'origine (OLZAK, 1983 : 362).

formation sociale néo-calédonienne qui peut être caractérisée à grands traits par sa dépendance politique, économique et sociale à l'égard de sa métropole, ses coïncidences entre appartenances ethniques et positions socio-économiques, et par la subordination de la formation précoloniale aux rapports sociaux dominants. Cette approche a été menée à partir d'une enquête sur questionnaires portant sur 181 individus des deux sexes dont les caractéristiques générationnelles et les insertions sociales sont données en annexe. Enquête d'opinion portant sur différents thèmes tels que les pratiques matrimoniales, les rapports inter-ethniques, les loisirs, la vie politique et religieuse, les pratiques coutumières elle ne sera traitée ici que du point de vue du rapport au travail et de l'entrée dans la vie active, qui établit une des transitions sociales entre l'état de "jeune" et l'état d'"adulte" (1). Cette enquête ne portant que sur des jeunes nouméens, fait suite à une enquête identique menée auprès de jeunes mélanésiens des îles, de la Grande-Terre et de Nouméa, d'origines rurale et urbaine, et qui a donné lieu à une analyse du rapport à la coutume et à la perception de l'identité ethnique (2).

La question des différenciations sociales issues des pratiques économiques, culturelles et institutionnelles, de l'économie marchande, au sein de l'ethnie mélanésienne, est abordée au travers de sa jeunesse urbanisée. Elle est introduite par la place de l'ethnie dans la structure socio-économique du Territoire, et plus particulièrement par son insertion dans l'économie de marché, opposée

(1) DIAMENT, HUMBLET, SAND, 1982.

(2) KOHLER, PILLON, WACQUANT à paraître.

en première approche à un secteur rural fortement structuré par les relations non marchandes. Une première partie précise les données d'ordre démographique, ainsi que celles relatives aux processus d'urbanisation et à l'insertion socio-économique des ethnies du Territoire, dont on peut penser qu'elles se constituent tout à la fois à partir de positions antérieures et de mises en relation (1). Une seconde partie, axée sur les mécanismes de différenciations sociales internes à l'ethnie, sera introduite par l'attitude globale des jeunes vis à vis du salariat et des conditions de travail, telle qu'elle ressort des réponses au questionnaire.

III - LES MELANESIENS DANS L'ENSEMBLE SOCIAL NEO-CALEDONIEN

3.1 Données démographiques

A l'instar des autres pays du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie a connu une forte croissance démographique qui donne à sa population les caractéristiques d'une population jeune. L'âge moyen des individus de sexe masculin est de 26 ans, celui des individus de sexe féminin, de 25 ans et 10 mois ; 36 % de la population a moins de quinze ans, 47 % moins de vingt ans, 63 % moins de trente ans (2). La structure démographique du Territoire est toutefois affectée par deux phénomènes marqués. Il s'agit d'une part des courants de migrations qui ont jalonné son histoire et qui se

(1) BERNSTEIN, SWIRSKI, 1982.

(2) INSEE, 1983 : 51-52.

sont traduits dans les quinze dernières années par des arrivées massives, suivies d'un retournement de tendance après 1973 (1), et d'autre part, des inégalités de croissance entre les ethnies. Certains groupes ethniques (Européens, Tahitiens, Wallisiens, Ni-vanuatu) demeurent soumis aux mouvements migratoires, ou sont affectés quant à leur profil démographique par le peu d'ancienneté de leur présence sur le Territoire. D'autres catégories ethniques (Mélanésiens, Wallisiens), font preuve d'un dynamisme démographique appuyé. Les moyennes d'âge des Mélanésiens et des Wallisiens, inférieures à la moyenne territoriale, sont respectivement de 23 ans 8 mois et de 21 ans (2).

Les variations du taux d'accroissement selon les ethnies entre les recensements de 1976 et 1983, traduisent les différences de comportement en matière de reproduction et de pratiques migratoires (absence de migrations/migrations avec solde positif/migrations avec solde négatif).

Variations du croît démographique entre les recensements de 1976 et 1983, en pourcentages, et selon les ethnies (3).

Ethnies	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
varia.	+6.3	+4.1	+11.3	+15.4	-12.8	+22.5	+27.2	+2	+9.1
moyenne ann.	+0.9	+0.6	+1.55	+2.1	-1.7	+2.9	+3.5	+0.3	+1.25

1 Européens 2 Indonésiens 3 Mélanésiens 4 Ni-vanuatu
 5 Tahitiens 6 Vietnamiens 7 Wallisiens 8 Autres

(1) CONNELL, 1985 a : 20-26.

(2) INSEE, 1983 : 63.

(3) INSEE, 1983. D'après le tableau de la page 62.

Première minorité ethnique du Territoire, les Mélanésiens se distinguent des Européens (deuxième minorité), par une quasi-absence de flux migratoires, et par un taux de reproduction supérieur. Entre 1979 et 1983, le taux de fécondité des deux ethnies varie du simple au double (73 et 150 %) (1). Les Mélanésiens se différencient par ailleurs des Wallisiens, troisième minorité ethnique, par une masse démographique et un taux de fécondité supérieurs (150 % contre 120 % pour ce dernier) (2). Le recensement de 1983, montre que de toutes les composantes ethniques du Territoire, l'ethnie mélanésienne possède à la fois la base démographique la plus large, le taux de fécondité le plus élevé, et la pyramide des âges la plus régulière.

Composition de la population mélanésienne par tranches d'âges (3)

Ages	Nombre	Pourcentage
moins d'un an à 14 ans	25 801	41.70
15 à 29 ans	16 519	26.69
30 à 59 ans	16 280	26.31
60 et plus	3 270	5.28
TOTAL	61 870	100

(1) DTSEE, 1984 : 40.
(2) DTSEE, 1984 : 40.
(3) INSEE, 1983 : 163.

Catégorie ethnique ayant le croît démographique interne le plus dynamique du Territoire, et une des moyennes d'âge les moins élevées. l'ethnie mélanésienne est représentée à plus de 68 % par des individus de moins de 30 ans, et à près de 27 % par les seules tranches d'âge comprises entre 15 et 29 ans.

3.2 Les processus d'urbanisation

La formation sociale néo-calédonienne est constituée par la subordination de systèmes sociaux précoloniaux à des rapports capitalistes devenus dominants en Nouvelle-Calédonie, du double fait de la colonisation et de leur hégémonie au niveau international. Que cette double ligne de démarcation - autochtone/précolonial globalement opposés à non-autochtone/rapports marchands - soit à grands traits, un des axes principaux de la société calédonienne, transparaît de façon quasi-immédiate des approches quantitatives menées à l'échelle territoriale. Les critères d'appartenance ethnique recoupés par les secteurs d'activité et l'insertion spatiale, distinguent massivement les individus d'ethnie mélanésienne. Au recensement d'avril 1983, le Territoire de Nouvelle-Calédonie et Dépendances compte une population de 145 368 individus dont 61 870 Mélanésiens (42.56 %), 53 974 Européens (37.12 %), 12 174 Wallisiens (8.37 %), 5 570 Tahitiens (3.83 %), 5 319 Indonésiens (3.65 %), 2 381 Vietnamiens (1.63 %), 1 212 Ni-vanuatou (0.83 %) et 2 868 individus relevant d'autres origines ethniques (1.97 %) (1). En distinguant le

(1) INSEE, 1983 : 61.

pôle urbain de Nouméa et de ses communes limitrophes. du reste de la Grande-Terre et des îles. il apparaît que plus de 79 % des Européens, plus de 89 % des Wallisiens et des Tahitiens, près de 76 % des Indonésiens et 94 % des Vietnamiens s'y concentrent. Le pourcentage n'est plus que de 27 % pour les Mélanésiens (1). Cette différence d'insertion spatiale renvoie à une différenciation au niveau des activités. Sur un total de 44 842 actifs, 9 802 individus, soit près de 22 %, relèvent des activités du secteur primaire, liées à l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière ou la pêche. Sur ce total, 88 % des actifs sont d'ethnie mélanésienne. Ils représentent près des 2/3 des actifs de l'ethnie (2), alors que la proportion est inférieure à 3 % pour les Européens et les Indonésiens, groupes ethniques les plus représentés dans ces secteurs d'activité après les Mélanésiens. Au niveau de l'occupation de l'espace comme à celui des activités, l'ethnie mélanésienne possède une insertion spécifique. L'immense majorité de ses actifs participe d'un secteur d'activité où ils représentent la quasi-totalité des actifs et qui contribue pour moins de 3 % à la formation du PIB. Phénomène marquant de ces vingt dernières années, le milieu urbain rassemble une forte minorité de ses ressortissants. (environ 27 % des

(1) INSEE, 1983 : 61.

(2) PILLON, 1985 : 1627.

individus et 35 % des actifs) (1).

En Nouvelle-Calédonie. l'urbanisation des Mélanésiens comme celle des autres ethnies. hormis l'ethnie européenne. est un phénomène tardif. En effet. les différents types de législation s'appliquant aux ethnies autres qu'européenne. ont longtemps façonné l'unique centre urbain d'importance du pays. en ville presque exclusivement européenne. Cette période qui va des débuts de la colonisation aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale et durant laquelle le Territoire était porteur vis à vis de sa métropole du statut de "colonie". instaurait un développement économique et urbain basé sur des divisions ethniques. autochtones et immigrés sous contrat de travail fournissant la main d'oeuvre nécessaire au développement de la colonie (2). Ce n'est qu'à partir de 1946. avec l'abrogation des décrets sur les déplacements et la résidence qu'ils instauraient. que la ville sera ouverte aux Mélanésiens. Maintenus en l'état d'une "... population aux effectifs fluctuants. où les hommes dominaient largement..." (3). durant toute la période des lois de

(1) INSEE. 1983 : 61.

(2) Ces caractéristiques (impôts de capitation. travail obligatoire. main d'oeuvre sous-contrat. économie de plantation et de négoce. dispositions sur l'indigénat restreignant la circulation. l'accès à la ville... ou protégeant l'accès à certaines cultures commerciales). constituent la période de développement colonial. Celle-ci n'est pas propre à la Nouvelle-Calédonie. et les mêmes caractéristiques se sont appliquées à la Papouasie-Nouvelle-Guinée par exemple. Dans les deux cas. ce type de mise au travail et de ponction de travail a pris fin avec la seconde guerre mondiale. La période de développement colonial classique ne résumant pas à elle seule le rapport colonial. c'est par un glissement de sens que PISIER (1983 : 23). présentant dans sa bibliographie commentée le texte de Mc TAGGART : "Nouméa. New Caledonia ; factors influencing the development of a colonial town" peut ajouter : "M. Mc TAGGART oublie que Nouméa n'est plus une ville coloniale depuis 1956".

(3) ROUX. 1981.

l'Indigénat, les effectifs mélanésiens en ville prendront leur essor à partir de 1956. En 1953, Nouméa ne comptait que 1 000 à 1 500 Mélanésiens. En 1983, et dans le cadre d'un important accroissement urbain, leur nombre s'élève à plus de 12 000.

Place des Mélanésiens dans la ville de Nouméa du début du siècle au début de la dernière expansion minière, en nombres absolus et en pourcentages de la population nouméenne (1)

Dates	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1956	1969
Effec.	1015	643	1254	829	727	869	2432	7073
% pop.	11.23	7.17	13	8	5.94	7.36	9.14	16.88

La situation des indonésiens et vietnamiens introduits pour travailler sur mine, sur exploitation agricole, ou en tant que domestiques, est du point de vue de l'implantation urbaine sensiblement la même. Si leur présence y est ancienne, "...leur installation (...) n'est pratiquement devenue permanente qu'à partir de 1946, avec la fin du régime des contrats de travail..." (2). Population qui fluctue en fonction des cycles économiques, elle semble dès son arrivée davantage vouée à la ville que la population mélanésienne. La fin des pratiques contractuelles lui confère la

(1) ROUX, 1981.

(2) ROUX, 1981.

liberté de travail, rapidement suivie d'une augmentation des effectifs en milieu urbain. Cette poussée sera cependant freinée par les rapatriements successifs de travailleurs indonésiens et vietnamiens, entre le début des années cinquante et la décennie suivante, et dont il est permis de penser qu'ils ont favorisé l'implantation mélanésienne en ville (1). Avec le développement ultérieur de l'agglomération nouméenne et l'arrivée massive d'immigrants, la part des populations asiatiques sera relativisée.

Place des populations d'origine asiatique dans la ville de Nouméa de la fin du siècle dernier au début de la dernière expansion minière, en nombres absolus et en pourcentages de l'ensemble de la population nouméenne (2)

Dates	1891	1921	1926	1932	1936	1951	1953	1969
Effec.	162	869	1883	3515	1906	6039	4408	1363
% pop.	2.2	9	18.4	28.72	17.32	34,43	13,63	3,11

Les dernières vagues d'immigration sont marquées par des arrivées en provenance des territoires de Wallis et Futuna et de la Polynésie Française. Elles sont contemporaines des transformations juridiques qui régissent le statut territorial, les définitions en matière de résidence, et d'exercice professionnel. Elles marquent le

(1) DOUMENGE, 1982 ; CONNELL, 1985 a : 36.

(2) ROUX, 1981.

début des migrations modernes de travail, liées au développement des transports aériens (1). L'immigration massive induite par l'expansion minière des années 1968-1972 ne fera que renforcer ces derniers mouvements ethniques, et entraînera un nouvel apport européen. De ce fait, l'insertion des mélanésiens en milieu urbain coïncide avec l'arrivée des dernières vagues de migrants, lesquelles seront, hormis les centres miniers, dirigées vers Nouméa et sa grande banlieue. Dans l'ensemble, et à l'exception des migrants européens, la main d'oeuvre migrante, tout comme la force de travail mélanésienne, est peu qualifiée (2).

Evolution de la population mélanésienne, à l'intérieur de Nouméa et dans le reste du Territoire, entre les différents recensements : en nombres absolus et en pourcentages de l'ensemble de la catégorie ethnique (3)

	1956		1962		1969		1976		1983	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
1	2432	6.95	5274	12.80	7073	15.30	10064	18.10	12526	20.24
2	32537	93.04	35916	87.19	39127	84.69	45534	81.89	49344	79.75
3	34969	100	41190	100	46200	100	55598	100	61870	100
1	A Nouméa		2	Hors Nouméa		3	Sur l'ensemble du Territoire			

(1) BONNEMAISON et alii. 1981.

(2) CONNELL, 1985 a : 18, 20, 25. La main d'oeuvre tahitienne est toutefois davantage qualifiée : FAGES, 1972 : 78.

(3) INSEE, 1956 : 3-5 ; INSEE, 1963 : 19 ; INSEE, 1969 : 25-26 ; INSEE, 1983.

L'étude de la jeunesse mélanésienne urbanisée concerne donc une couche minoritaire de la population mélanésienne et de sa jeunesse (21 % des Mélanésiens vivent à Nouméa, cette proportion passe à 27 % en incluant les communes suburbaines). Secteur minoritaire par le nombre, il n'en constitue pas moins un enjeu de première importance aux niveaux économique, social et politique, comme au regard des rapports inter-ethniques. La faible part de l'agriculture (et notamment du secteur agricole mélanésien), à la constitution du Produit Intérieur Brut (1), le peu de participation des agriculteurs mélanésiens aux circuits commerciaux, font que les différenciations sociales ne s'exercent pratiquement pas au niveau de la production agricole en milieu mélanésien. Inversement, et au travers de la jeunesse, elles s'effectuent plus particulièrement par le salariat, la scolarisation et l'urbanisation. Mener une enquête d'opinion auprès de jeunes mélanésiens urbanisés revient ainsi à se pencher sur la façon dont cette jeunesse perçoit un certain nombre de questions, et à repérer les mécanismes de diversification ou de recomposition qui s'exercent au sein de cette frange de la jeunesse mélanésienne, qui pour être minoritaire n'en occupe pas moins un des points de l'espace social les plus susceptibles d'être producteur d'avantages économiques et sociaux, pour ceux qui réussissent, et d'une relégation pour ceux qui échouent.

L'ethnie mélanésienne occupe une place particulière dans la formation sociale néo-calédonienne, produit de l'histoire et du rapport colonial. Cette place se marque par une prépondérance de

(1) En 1982, l'agriculture contribuait pour 1.7 % à la formation du Produit Intérieur Brut.

l'ethnie au sein d'un secteur agricole dont la vision la plus répandue est celle d'un "secteur traditionnel" ou "d'auto-subsistance". Bien qu'il ne soit guère possible de penser que le secteur rural et "l'économie traditionnelle" d'une part, et le salariat et l'urbanisation d'autre part, se structurent indépendamment l'un de l'autre, seuls les rapports qui se nouent à l'intérieur du salariat et de l'urbanisation seront ici envisagés. Les positions occupées par les salariés mélanésiens au sein de la formation socio-économique et du secteur urbain, sont donc, envisagées d'un point de vue "ethnique", le produit d'une histoire différencielle dès les origines. La colonisation et l'instauration d'un rapport ethnie dominante/ethnies dominées, de même que les capacités techniques, scolaires, culturelles, et monétaires, prédisposent dès l'origine l'ethnie européenne à occuper les positions les plus élevées de la structure socio-économique. Les ethnies asiatiques pour leur part, semblent dès leur arrivée avoir été plus insérées que les mélanésiens en secteur urbain, et dans les rapports salariaux. En fait, les Mélanésiens ont longtemps constitué la seule catégorie sociale dominée, non détachée de ses moyens de production. Pour comprendre le rapport des Mélanésiens à la ville, en fonction des trajectoires ethniques, trois points peuvent être pris en considération :

- les Mélanésiens sont majoritairement d'origine rurale et ne représentent en milieu urbain qu'une fraction minoritaire de leur ethnie, à l'inverse de toutes les autres ethnies.

- leur urbanisation retarde sur celles des composantes ethniques les plus anciennement installées sur le Territoire, et elle est contemporaine des dernières vagues de migrations, concurrentes sur le

marché du travail.

- les mélanésiens ont longtemps eu des positions de repli en secteur rural, lesquelles pourront être redéfinies, en fonction des politiques de redistribution foncière et de développement rural amorcées depuis 1979.

3.3 L'insertion sociale

L'approche d'une formation sociale au travers des catégories socio-professionnelles statistiques présente des difficultés particulières, du fait que ces catégories confondent sous un même item des positionnements sociaux qui peuvent s'avérer fort différents (1). Aussi, le regroupement qui a été effectué, des catégories socio-professionnelles du recensement est-il conçu de manière indicative. Il procède d'un double souci : d'une part de regroupements nécessaires face à la multiplicité des dénominations catégorielles, et d'autre part d'une approche, aussi approximative soit-elle, des catégories sociales.

Au recensement de 1983, 44 842 individus des deux sexes exercent une activité effective sur les 96 720 actifs que comprend alors la population. Les données statistiques décomptent ainsi une partie des actifs, sans activité au moment du recensement, et en premier lieu, les chômeurs (2). Le chômage affectant de manières différentes les ethnies, comme les catégories socio-professionnelles,

(1) WRIGHT et alii, 1982.

(2) Une partie des femmes au foyer peut également relever du chômage.

les tableaux construits sur les appartenances ethniques et les catégories socio-professionnelles, à partir des individus identifiés comme ayant une activité au moment du recensement, ne peuvent que sous-estimer certaines catégories. En effet, en l'absence de données conjointes sur les catégories socio-professionnelles et les appartenances ethniques des chômeurs, la part exacte de la force de travail impliquée selon les ethnies, dans les différentes catégories socio-professionnelles, ne saurait être rendue. Cependant, les taux les plus importants de chômeurs selon les ethnies, coïncidant avec certaines des ethnies ayant les insertions socio-économiques les plus défavorables, il est à supposer que ce sont d'une part ces catégories socio-économiques, (toutes ethnies confondues), et d'autre part ces mêmes catégories socio-économiques, en fonction des dites appartenances ethniques, qui sont sous-évaluées dans l'approche tirée du recensement.

Insertions socio-économiques et appartenances ethniques, en nombres absolus, en pourcentages des actifs employés de l'ethnie, et en pourcentages de l'ensemble des catégories socio-professionnelles, toutes ethnies confondues (1)

Insertion socio-professionnelle		Mélané.	Europé.	Wallis.	Tahiti.
	1	166	2302	52	148
Catégorie A	2	2.18 %	11.81 %	2.21 %	9.61 %
	3	5.07 %	70.39 %	1.59 %	4.52 %

(1) INSEE, 1983. D'après les tableaux des pages 184 et 185.

Catégorie B	1	80	1806	14	10
	2	1.05 %	9.26 %	0.59 %	0.64 %
	3	4.01 %	90.66 %	0.70 %	0.50 %
Catégorie C	1	1130	3762	130	53
	2	14.85 %	19.30 %	5.52 %	3.44 %
	3	21.16 %	70.44 %	2.43 %	0.99 %
Catégorie D	1	1623	6368	305	338
	2	21.33 %	32.68 %	12.97 %	21.94 %
	3	16.74 %	65.69 %	3.14 %	3.48 %
Catégorie E	1	946	2607	641	371
	2	12.43 %	13.37 %	27.26 %	24.09 %
	3	18 %	49.62 %	12.20 %	7.06 %
Catégorie F	1	3661	2640	1209	620
	2	48.13 %	13.54 %	51.42 %	40.25 %
	3	39.32 %	28.35 %	12.98 %	6.66 %
TOTAL	1	7606	19485	2351	1540
	2	100 %	100 %	100 %	100 %

Nombre d'individus

Pourcentage des actifs employés de l'ethnie

Pourcentage de l'ensemble des actifs de la catégorie socio-professionnelle, toutes ethnies confondues

Insertion socio-professionnelle		Indoné.	Vietna.	Ni-van.	Autres	TOTAL
Catégorie A	1	152	248	15	187	3 270
	2	9.55 %	28.90 %	3.80 %	18.10 %	
	3	4.64 %	7.58 %	0.45 %	5.71 %	
Catégorie B	1	16	21	3	42	1 992
	2	1 %	2.44 %	0.76 %	4.06 %	
	3	0.80 %	1.05 %	0.15 %	2.10 %	
Catégorie C	1	60	67	12	126	5 340
	2	3.77 %	7.80 %	3.04 %	12.19 %	
	3	1.12 %	1.25 %	0.22 %	2.35 %	
Catégorie D	1	452	305	34	269	9 694
	2	28.40 %	35.54 %	8.62 %	26.04 %	
	3	4.66 %	3.14 %	0.35 %	2.77 %	
Catégorie E	1	314	105	97	172	5 253
	2	19.73 %	12.23 %	24.61 %	16.65 %	
	3	5.97 %	1.99 %	1.84 %	3.27 %	

	1	597	112	233	237	9 309
Catégorie F	2	37.52 %	13.05 %	59.13 %	22.94 %	
	3	6.41 %	1.20 %	2.50 %	2.54 %	

TOTAL	1	1 591	858	394	1 033	34 858
	2	100 %	100 %	100 %	100 %	

Catégorie A : Chefs d'entreprises (10 salariés et plus) ; Commerçants et prestataires de services ; Artisans.

Catégorie B : Professions libérales ; Cadres de la fonction publique, cadres administratifs et commerciaux ; Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises ; Professeurs. Professions scientifiques ; Professions de l'information et des spectacles.

Catégorie C : Instituteurs et assimilés ; Clergé, religieux ; Policiers et militaires ; Contremaîtres, agents de maîtrise.

Catégorie D : Professions intermédiaires de la santé et du travail, administratives fonction publique, administratives et commerciales d'entreprise ; employés et agents de service de la fonction publique, administratifs d'entreprise, de commerce.

Catégorie E : Techniciens, ouvriers qualifiés industriels et artisanaux ; Chauffeurs.

Catégorie F : Ouvriers non qualifiés industriels et artisanaux ; Ouvriers de la manutention et des transports ; Personnel des services directs aux particuliers.

Insertions socio-économiques et appartenances ethniques : écarts entre effectifs réels et effectifs théoriques dans le cadre d'une accession identique aux différentes catégories socio-économiques

Insertion	Pourcen. inter ethn.	Mélané.	Europé.	Wallis.	Tahiti.
Catégorie A	9.38	- 7.1	+ 2.4	- 7.1	+ 0.2
Catégorie B	5.71	- 4.6	+ 3.5	- 5.1	- 5
Catégorie C	15.31	- 0.4	+ 3.9	- 9.7	- 11.8
Catégorie D	27.80	- 6.4	+ 4.8	- 14.8	- 5.8
Catégorie E	15.06	- 2.6	- 1.6	+ 12.2	+ 9
Catégorie F	26.70	+ 21.4	- 13.1	+ 24.7	+ 13.5
TOTAL	100	0	0	0	0

Insertion	Pourcen. inter ethn.	Indoné.	Vietna.	Ni-van.	Autres
Catégorie A	9.38	+ 0.1	+ 19.5	- 5.3	+ 8.8
Catégorie B	5.71	- 4.6	- 3.2	- 4.8	- 1.6
Catégorie C	15.31	- 11.5	- 7.4	- 12.1	- 3
Catégorie D	27.80	+ 0.6	+ 7.8	- 19	- 1.7
Catégorie E	15.06	+ 4.7	- 2.7	+ 9.6	+ 1.6
Catégorie F	26.70	+ 10.8	- 13.6	+ 32.4	- 3.6
TOTAL	100	0	0	0	0

Appartenances ethniques et insertions socio-professionnelles :
données cumulées

Insertion	Pourcen. inter ethn.	Mélané.	Europé.	Wallis.	Tahiti.
Catégorie A	9.38	2.18	11.81	2.21	9.61
Catégorie B	15.09	3.23	21.07	2.80	10.25
Catégorie C	30.40	18.08	40.37	8.32	13.69
Catégorie D	58.20	39.41	73.05	21.29	35.63
Catégorie E	73.26	51.84	86.42	48.55	59.72
Catégorie F	100	100	100	100	100

Insertion	Pourcen. inter ethn.	Indoné.	Vietna.	Ni-van.	Autres
Catégorie A	9.38	9.55	28.90	3.80	18.10
Catégorie B	15.09	10.55	31.34	4.56	22.16
Catégorie C	30.40	14.32	39.14	7.60	34.35
Catégorie D	58.20	42.72	74.68	16.22	60.39
Catégorie E	73.26	62.45	86.91	40.83	77.04
Catégorie F	100	100	100	100	100

Les différents tableaux construits sur les regroupements professionnels selon les appartenances ethniques, les écarts à la moyenne théorique par regroupements professionnels, dans le cadre d'une identité d'accès au marché du travail, comme ceux identifiant

la part du travail non qualifié, apportent des indications sur les dimensions ethniques du marché du travail en Nouvelle-Calédonie. Si insertion socio-professionnelle et appartenance ethnique ne s'identifient pas trait pour trait, les écarts à la moyenne théorique dans le cadre d'une contribution au prorata des ethnies à la force de travail inter-ethnique, laissent cependant apparaître des variations accusées.

L'ethnie européenne est sur-représentée (à plus de 14 % de ses effectifs) dans les catégories A, B, C, D, et corrolairement sous-représentée d'autant dans les deux dernières catégories. De nombreuses catégories ethniques, telles les "Tahitiens", les "Vietnamiens", les "Autres ethnies" et à un degré moindre, les "Indonésiens", présentent des indications d'une polarisation de leur force de travail en des points opposés de la structure sociale. La concentration dans les catégories manuelles, qualifiées ou non, du marché (catégories E et F), concerne plus particulièrement, et souvent de façon massive, les ethnies mélanésienne, wallisienne, tahitienne, indonésienne et ni-vanuatou. Dans ces catégories socio-professionnelles, l'ethnie mélanésienne se distingue de toutes les autres ethnies par sa sous-représentation parmi les ouvriers qualifiés (-2.6 % dans la catégorie E).

L'approche de la force de travail non qualifiée en fonction des appartenances ethniques, donne par rapport à une force de travail inter-ethnique de 26 %, les regroupements suivants :

Appartenances ethniques et travail non qualifié (chiffres arrondis à l'unité inférieure).

	1	2	3	4	5	6	7	8
Sous-représentation comprise entre 13 et 4 %	13	13	22					
Sur-représentation comprise entre 11 et 14 %				37	40			
Sur-représentation comprise entre 22 et 33 %						48	51	59
1 Européens		2 Vietnamiens				3 Autres ethnies		
4 Indonésiens		5 Tahitiens				8 Ni-vanuatou		
6 Mélanésiens		7 Wallisiens						

Appartenances ethniques et chômage (1)

Ethnies	En activité	Chômeurs	% chô./act.
Mélanésiens	16 345	1 750	9.60
Européens	20 354	915	4.30
Wallisiens	2 423	425	14.90
Tahitiens	1 618	184	10.20
Indonésiens	1 674	110	6.10
Vietnamiens	900	30	3.20
Ni-vanuatou	473	18	3.60
Autres	1 055	65	5.80
TOTAL	44 842	3 497	7.20

(1) INSEE, 1983. D'après les tableaux des pages 184 et 185.

Européens, Vietnamiens, Autres ethnies, sont parmi les moins touchés quoiqu'à des titres divers : les Indonésiens constituent une catégorie intermédiaire, liée à leur plus grande insertion dans les regroupements socio-professionnels manuels : mélanésiens, tahitiens, wallisiens, sur-représentés dans les catégories non qualifiées, viennent ensuite. Le comportement des Ni-vanuatu paraît cependant atypique (1).

Dans l'ensemble les données du chômage selon les catégories ethniques, confirment les résultats acquis. La place de bas d'échelle sociale qui est celle des individus d'origine océanienne (Mélanésiens, Wallisiens, Tahitiens), massivement d'origine rurale ou d'immigration récente, est marquée. Le taux supérieur de chômage des Polynésiens par rapport aux Mélanésiens est à mettre en liaison avec l'insertion différente de ces deux groupes au sein de la structure sociale néo-calédonienne. Immigrants dépourvus de terres, les Polynésiens sont des citadins qui n'auraient guère d'autre alternative au chômage que le retour dans leur pays d'origine (2), tandis que les Mélanésiens qui n'apparaissent pas dans leur ensemble "détachés de la terre", conservent la possibilité d'un repli sur les collectivités rurales. Les autres ethnies, lorsqu'elles en ont la possibilité, ne peuvent pas actualiser ce retour à la terre dans les

(1) Ce qui pourrait être dû à une inversion des flux migratoires.

(2) Tahitiens et Wallisiens se comportent de ce point de vue de deux façons différentes. Les premiers ont une histoire d'aller et retour entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française en fonction des conjonctures économiques (FAGES, 1972), ayant résulté en un solde migratoire négatif entre les deux derniers recensements. Les Wallisiens par contre, dont le territoire d'origine n'offre guère de perspectives de travail, sont peu enclins au retour.

mêmes proportions. Si le mouvement d'urbanisation mélanésienne semble s'être stabilisé au détriment des migrations temporaires de travail, le passage à la récession a néanmoins confirmé l'existence d'une alternative plus particulièrement mélanésienne de retour à la terre, face à la crise (1).

Les données générales sur les positions socio-économiques les plus probables en fonction de l'appartenance ethnique, indiquent que les Mélanésiens, les Wallisiens, ou à un moindre degré, les Tahitiens, apparaissent en tant qu'ethnies, comme les groupes les moins bien situés. Il n'en demeure pas moins que l'appartenance ethnique ne justifiant pas à elle seule l'insertion socio-économique, des fractions de ces ethnies (Tahitiens de la "catégorie A", Mélanésiens de la "catégorie C") occupent des positions plus favorables que le reste de leur ethnie ou que certaines fractions des autres composantes ethniques.

Le comportement des jeunes mélanésiens urbanisés sur le marché du travail et les différenciations qui se cristallisent ou se reproduisent en leur sein à cette occasion, doivent être replacés dans ce cadre général qui en situe les limites. Ces jeunes seront tout d'abord appréhendés au niveau des attitudes majoritaires vis à vis du travail salarié.

(1) DOUMENGE, 1982. Selon CONNELL, 1985 a : 35, la crise a toutefois également entraîné un repli d'autres composantes ethniques vers l'intérieur du Territoire.

IV - ATTITUDES DES JEUNES MELANESIENS URBANISES VIS A VIS DU SALARIAT

L'entrée sur le marché du travail et l'insertion dans la vie active constituent l'un des buts de la plupart des actions pédagogiques auxquelles sont soumis adolescents et jeunes adultes. Période de transition vers la pleine participation à la vie sociale et à ses enjeux, c'est aussi le moment où s'exercent au maximum de leurs effets, les contraintes ou traits constitutifs de la catégorie. Les générations nouvelles arrivant sur le marché de l'emploi, entrent en compétition avec les générations précédentes, mieux qualifiées de par leur expérience professionnelle. Elles fournissent de ce fait, une part supérieure de chômeurs en période de crise. Les jeunes des pays du Pacifique et des pays sous développés en général, cumulent quant à eux, les désavantages supplémentaires du faible degré de développement des sociétés dont ils relèvent, et de l'importance de leurs effectifs (1). Marque de la crise, différents pays du Pacifique reconnaissent que le chômage des jeunes est une de leurs préoccupations principales.

Si la crise économique entraîne des effets spécifiques, défavorables aux jeunes générations dans les pays du centre, (forts taux de chômage, instabilité des emplois, baisse des rémunérations et conditions de travail moins favorables) (2), ces effets sont accentués dans les pays de la périphérie qui cumulent crise

(1) "Dans certains pays en voie de développement, il existe deux majorités : les pauvres et les jeunes : hors de cela toute autre considération paraît luxueuse" : UNESCO, Sd : 15.

(2) VALANCE, 1985 : 15.

économique, forte poussée urbaine et démographique, sous-qualification massive des individus les plus jeunes, et positions subordonnées dans la division internationale du travail. Présence massive des jeunes chômeurs et instabilité des emplois se donnent ainsi comme les premières caractéristiques du rapport des jeunes mélanésiens urbanisés au travail : plus de 60 % des membres de l'échantillon masculin sont des chômeurs.

Un important pourcentage des personnes interrogées déclare n'avoir jamais travaillé ou en être à son premier emploi. A l'exception des salariés masculins qui représentent la catégorie où la moyenne d'âge est la plus élevée, la part des individus des deux sexes n'ayant jamais travaillé ou en étant à son premier emploi, est pour chacune des catégories délimitées par le sexe et l'âge, toujours supérieure à 40 %, et le plus souvent proche de 50 %. A insertion différente dans le champ salarial, par l'expérience d'un ou de plusieurs emplois, les mécanismes d'instabilité sont également marqués. Parmi les individus en possession d'un emploi ou en ayant eu un, une proportion sensiblement égale, déclare avoir eu un ou plusieurs emplois antérieurs. Bénéficiant dans l'ensemble de peu de titres scolaires ou d'une formation technique dont les débouchés paraissent faibles (et manquant de ce fait de la formation scolaire dont l'échantillon laisse à penser qu'elle offre le maximum de chances sur le marché du travail), issus en majorité des catégories socio-économiques les moins susceptibles de garantir des effets de la crise, la relation des jeunes mélanésiens au travail salarié n'apparaît dans l'ensemble guère favorable.

Part des individus n'ayant jamais travaillé ou exerçant un premier emploi, en pourcentage des catégories d'activités

Hommes : n = 59
Femmes : n = 43

	Hommes		Femmes		FF
	SA	CH	SA	CH	

Emploi antérieur	52.6	52.5	58.8	41.1	44.4
N'ont jamais eu d'empl. anté. ou en sont 1er empl.	47.3	47.5	41.1	58.8	55.5
TOTAL	100	100	100	100	100

Cette fragmentation du rapport au travail, à certains égards représentative des positions des jeunes générations sur le marché du travail en période de crise, a sa contrepartie dans la vision du monde du travail véhiculée par les jeunes mélanésiens. Questionnés sur leurs projets professionnels passés et sur leurs espérances de carrière, une majorité des individus qui se prononcent, déclare ne pas en avoir eus. L'aspect récent de l'urbanisation, la présence de nombreuses familles à peine issues du milieu rural et de ses références, les incertitudes de l'emploi et la faiblesse des possibilités de choix qui sont le lot des catégories les moins favorisées, peuvent expliquer ces mécanismes. Le choix ou l'espérance professionnelle étant directement liés à la trajectoire scolaire, le vide de la présence mélanésienne en ce domaine (1), ne peut favoriser

(1) KOHLER, WACQUANT, 1985.

les projections dans l'avenir. D'une manière empirique, la relation du jeune au monde salarié peut ainsi apparaître comme étant davantage une relation à une nécessité - l'accès au salaire -, plutôt qu'une démarche orientée par l'idée de "carrière", telle qu'elle apparaît pour les catégories les plus favorisées.

L'insertion dans la vie active renforce la part des projets, pour entériner les trajectoires professionnelles en cours. Toutefois, la place des "sans projets" reste marquée, puisqu'ils continuent à représenter au moins le tiers des individus.

Projets passés selon les catégories

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

	Hommes		Femmes		
	SA	CH	SA	CH	FF
Projets profes.	26.3	35	55.5	29.4	33.3
Sans projets	63.1	57.5	38.8	47	44.4
Non réponse	10.5	7.5	5.5	23.5	22.2
TOTAL	100	100	100	100	100

Projets présents selon les catégories

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

	Hommes		Femmes		
	SA	CH	SA	CH	FF
Projets profes.	52.6	67.5	83.3	47	44.4
Sans projets	26.3	25	16.6	35.2	44.4
Non réponse	21	7.5	-	17.6	11.1
TOTAL	100	100	100	100	100

L'impression d'insertion en marge qui se dégage de l'attitude de la majorité des jeunes urbanisés mélanésiens, se renforce des opinions émises sur le monde du travail. Si les individus sans opinions sur les conditions de travail se retrouvent essentiellement dans les catégories comportant le plus d'individus n'ayant jamais travaillé, à l'intérieur de chacune des catégories, les individus mécontents ou mitigés face aux salaires et aux conditions de travail sont majoritaires. Les femmes tendent cependant à prendre des positions différentes de celles des hommes : elles apparaîtraient dans l'ensemble moins insatisfaites de leurs conditions de travail.

Opinion sur les conditions de travail selon les catégories

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

Opinions	Hommes		Femmes		
	SA	CH	SA	CH	FF
Sans op.	5.2	32.5	-	41.1	55.5
Pas Intéres.	-	-	-	-	-
Satisfaits	42.1	12.5	38.8	5.8	-
Mécontents	42.1	27.5	38.8	35.2	11.1
Mitigés	5.2	7.5	16.5	5.8	-
Non réponse	5.2	20	5.5	11.7	33.3
TOTAL	100	100	100	100	100

Pour autant qu'une majorité des individus se déclare insatisfaite, son engagement vis à vis des transformations de

l'univers professionnel n'est pas très marqué, comme l'éclatement des conditions professionnelles peut le laisser présupposer. Plus de 90 % des femmes salariées de l'échantillon ne sont pas syndiquées, contre un peu plus de 85 % des hommes. Le rapport se modifie sensiblement lorsque les individus se prononcent sur le syndicalisme, indiquant également des différences d'attitudes entre les hommes et les femmes.

Opinion sur le syndicalisme

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

	Hommes		Femmes		
	SA	CH	SA	CH	FF
Pour	63.1	47.5	61.1	29.4	22.2
Sans op.	10.5	30	33.3	58.8	66.6
Autres rép. ou non rép.	26.3	22.5	5.5	11.7	11.1
TOTAL	100	100	100	100	100

Les positions prises par les jeunes urbanisés mélanésiens face au monde du travail, renvoient à la situation globale de l'ethnie sur le marché du travail. De ce fait, le faible engagement qui se manifeste vis à vis des projets professionnels, ne saurait surprendre. Situation de crise économique et appartenances générationnelles, se traduisent par de forts taux de chômage et par une instabilité de l'emploi. Néanmoins, au-delà de ces données générales, la catégorie générationnelle ("les jeunes") est loin d'être homogène. La saisie des différences de comportement sur le marché du travail, permet alors d'appréhender les mécanismes sociologiques à partir desquels peuvent se constituer de nouvelles couches sociales au sein de l'ethnie.

V - DIFFERENCIATIONS INTERNES : LES PARAMETRES

Dans la perspective historique marquée par les temps forts du partage de l'Océanie à la fin du XIXème siècle, de l'accélération des échanges et des transformations de structures entre les années cinquante et les années soixante, et en troisième lieu de la constitution - tardive - des indépendances, la sociologie des pays du Pacifique est largement celle des transformations des sociétés précoloniales, des mécanismes de leur subordination aux rapports sociaux capitalistes, de la constitution de différenciations économiques au sein d'anciennes "sociétés égalitaires" (1) et de la stratification en classes sociales, réintégrés dans le contexte des indépendances nationales, de la constitution de l'Etat, et des rapports inter-ethniques.

L'analyse de la jeunesse mélanésienne au tournant de son insertion dans le salariat, constitue un angle d'approche des modalités de différenciations et de leur cristallisation, par la trajectoire intergénérationnelle. Au travers d'un questionnaire sur les trajectoires scolaires et professionnelles, sur l'insertion de la génération parentale et ses origines régionales, la constitution de différenciations socio-économiques au sein de l'ethnie mélanésienne émerge à partir de trois axes :

(1) Les travaux sociologiques de ces dernières années contestent de plus en plus la vision "égalitaire" des sociétés précoloniales de Mélanésie.

- en fonction des acquis socio-économiques hérités de la génération parentale ou du parcours scolaire.
- en fonction de l'appartenance sexuelle.
- en fonction de différences régionales.

Ce sont ces trois niveaux (1) que nous tenterons d'appréhender au travers des réponses au questionnaire et des données statistiques par ailleurs disponibles.

5.1. Cristallisation et reproduction des différences vis à vis du salariat, en fonction de la situation des parents et du parcours scolaire

L'amorce de différenciations socio-économiques entre Mélanésiens par le salariat et l'urbanisation, ressort de diverses données statistiques. Même si les chiffres en demeurent imprécis, l'enquête socio-économique de 1980-81 révèle par exemple que les écarts de revenus entre familles mélanésiennes vivant en villages mélanésiens, en milieu rural, en ville, et en milieu minier, sont respectivement de 1, 1.5, 1.7 et 1.9 (2). Constituant des moyennes, ces chiffres sont aptes à masquer toutes les fluctuations. En ce qui concerne le secteur urbain, les différenciations dans l'accès aux catégories socio-professionnelles peuvent être abordées avec plus de précisions, au travers du recensement. A grands traits, le recensement montre que les salariés mélanésiens ayant la meilleure

(1) Un autre critère de différenciation, fréquemment à l'oeuvre dans les sociétés ayant connu la colonisation est la reconversion des positions de force précoloniales dans le champ des rapports marchands.
(2) INSEE. Enquête socio-économique 1980-81.

insertion dans la structure socio-économique. ne représentent au mieux que 18 % des salariés mélanésiens (Catégories A.B.C. soit 1376 actifs). Seuls 78 individus sont répertoriés en tant que chefs d'entreprises de plus de 10 salariés. cadres de la fonction publique et du secteur privé. professeurs et ingénieurs. Ce nombre double en ajoutant les commerçants et prestataires de service (153). Plus de 48 % des salariés se retrouvent dans des emplois non qualifiés. Au sein du secteur économique dominant. seule une couche extrêmement restreinte des actifs (2 %). accède aux positions les plus élevées. Les couches moyennes pourraient représenter 16 % des actifs. les employés et ouvriers qualifiés 33 % (Catégories D et E). La masse des actifs étant localisée aux positions susceptibles des plus grandes fluctuations. la stabilité de l'emploi apparaît comme une des lignes de démarcation. et comme une des zones où se joue le passage du rural à l'urbain (1).

Les individus composant l'échantillon ont été appréhendés en fonction des critères d'activité et d'appartenance sexuelle. Trois grands types d'activité pour les individus de sexe masculin. quatre pour ceux de sexe féminin. ont été envisagés (2). Il s'agit pour les deux sexes des activités de scolaire. salarié. chômeur. et en outre. pour les individus de sexe féminin. de femme au foyer.

(1) Ce phénomène est manifesté par le repli de certains salariés en milieu rural. face à la crise. En même temps. le rapport à l'urbanisation et à sa stabilité fait intervenir des inégalités régionales. indiquant que le passage ville/campagne est médiatisé par les différences régionales. Les ressortissants de l'île des Pins par exemple. s'urbanisent lorsque d'autres se replient vers l'intérieur (CONNELL. 1985 a : 39).

(2) L'échantillon masculin de départ. inclut une catégorie masculine supplémentaire ; celle d'agriculteur. la crise ayant en effet développé les activités de culture de jardins en zone urbaine. Vu la faiblesse de l'effectif concerné. cette catégorie n'a pas été prise en compte.

Activités de la génération antérieure selon le sexe et l'activité des membres de l'échantillon (en pourcentage)

Hommes : n = 92
Femmes : n = 85

Génération des parents	Hommes			Femmes			
	SA	CH	SC	SA	CH	SC	FF
Père salarié	31.5	17.5	60.6	22.2	17.6	68.2	22.2
Mère salariée	26.3	22.5	42.4	22.2	23.5	46.3	-
Dont père et mère salariés	10.5	-	21.2	-	5.8	29.2	-
Père et mère non salariés ou non spécifié	52.6	60	18.1	55.5	64.7	14.6	77.7
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

Dans une formation sociale ou le "libre jeu" de l'économie de marché, et la disponibilité ou l'accession à des formes de capital économique, social, et culturel tendent à assurer sinon une reproduction en l'état des inégalités sociales, du moins la préservation des écarts significatifs en fonction des compositions économiques et des rapports entre les groupes sociaux, l'ascension vers les positions et les couches supérieures ne peut guère concerner que des franges restreintes des couches défavorisées, déjà pourvues d'avantages différentiels (urbanisation, salariat fixe, scolarisation). C'est dans ce contexte qu'il faut ramener les différenciations qui s'opèrent à l'intérieur de l'ethnie mélanésienne, aussi bien entre le milieu rural et le milieu urbain

(globalement plus favorable), qu'entre individus urbanisés. L'appréhension des membres de l'échantillon au travers du type d'insertion de leurs parents, indique les tendances à la mobilité entre zones rurales et ville, comme celles à la différenciation sociale. Un minimum de 30 % des salariés et des chômeurs masculins de l'échantillon ont un père agriculteur : le chiffre tourne autour de 20 % pour les catégories féminines. De manière significative, ces mêmes chiffres chutent pour les scolaires (1).

Malgré l'enclenchement d'un processus de différenciation économique, les Mélanésiens restent après une vingtaine d'années d'urbanisation, largement concentrés dans les catégories socio-économiques les plus basses. Ce phénomène circonscrit la part et les limites d'une différenciation qui s'effectue au niveau des jeunes générations par le double relais de la position sociale des parents et de la trajectoire scolaire des individus (2). Les tableaux construits sur l'importance du salariat dans la génération parentale en fonction des activités des membres de l'échantillon, pointent ainsi vers une relation positive entre salariat ou chômage d'un jeune de sexe masculin ou féminin, et présence ou absence du salariat à la génération parentale. Toutefois, plus que le salariat d'un des deux parents en tant que tel, le salariat du père apparaît comme le facteur discriminant, ou secondairement, le salariat des deux parents à la fois. Ceci est à mettre en liaison avec la part supérieure des femmes dans les activités les moins qualifiées. L'absence de précisions sur l'insertion professionnelle de la

(1) Confère tableaux en annexe.

(2) KOHLER, WACQUANT, 1985.

génération parentale, ne permet toutefois pas de discriminer davantage entre jeunes chômeurs et jeunes salariés. Cependant, de toutes les catégories, les scolaires laissent apparaître la proportion la plus considérable de salariés à la génération antérieure. Cette proportion peut être mise en relation avec le lien positif qui existe entre scolarité (ou prolongation de la scolarité) et insertion professionnelle des parents. La moyenne d'âge des jeunes scolarisés est en effet supérieure à l'âge de la scolarisation obligatoire (1).

L'appréhension du passé scolaire au travers de la dernière classe suivie, montre que la scolarisation joue parmi les Mélanésiens, comme parmi le reste de la population, son rôle de présélection au marché du travail et de courroie de transmission ou d'amplification des inégalités sociales. En excluant de l'échantillon la catégorie des scolarisés qui n'apparaissent pas sur le marché du travail, le positionnement des individus ramenés à leurs activités, indique des écarts du comportement sur le marché du travail et des possibilités a priori d'obtention des emplois, en fonction du passé scolaire.

(1) Confère tableaux en annexe.

Niveau scolaire ramené à la dernière classe suivie, en pourcentages des catégories d'activité

Hommes : n = 92

Femmes : n = 85

Activités	Primaire	1er Cycle	2ème Cycle	Tech.	Nr.	TOTAL
H O M M E S						
Salariés	21	21	31.5	21	5.2	100
Chômeurs	30	17.5	7.5	42.5	2.5	100
Scolaires	6	18.1	63.6	12.1	-	100
F E M M E S						
Salariées	22.2	22.2	33.3	16.6	5.5	100
Chômeuses	11.7	47	-	41.1	-	100
Scolaires	7.3	24.3	51.2	12.1	4.8	100
Fem. Foyer	55.5	11.1	11.1	22.2	-	100

Aussi bien pour les filles que pour les garçons, les probabilités d'emploi sont d'autant plus fortes que la scolarité a été plus poussée dans les filières de l'enseignement général. Le second cycle du secondaire offre les chances les plus importantes de débouchés (plus de 50 % des salariés dans chacune des deux catégories sexuelles ont suivi un premier ou un second cycle). Inversement les filières techniques ne semblent guère offrir d'avantages décisifs (21 % des salariés masculins et 16 % des salariés féminins contre plus de 40 % des chômeurs des deux sexes). Une scolarisation interrompue au niveau du primaire, ou du premier cycle du secondaire, induit les chances maxima de relégation au bas de l'échelle socio-économique, en tant que chômeurs pour les garçons (près de 47 % des chômeurs), et en tant que chômeuses ou femmes au foyer, pour les filles (58 % des

chômeuses et 66 % des femmes au foyer).

Formation professionnelle et insertion professionnelle. en pourcentages des catégories d'activité

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

	Hommes		Femmes		
	SA	CH	SA	CH	FF
CFPR	10.5	22.5	-	5.8	-
FPA	21	22.5	5.5	5.8	22.2
ENI	15.7	-	16.6	-	-
AUTRE	5.2	15	27.7	5.8	-
NEANT	31.5	32.5	49.9	82.3	77.7
Non préc.	15.7	7.5	-	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100

Au niveau de la formation professionnelle, les formations techniques représentent 31 % des individus salariés masculins de l'échantillon, et 5 % des individus féminins. L'Ecole Normale d'Instituteurs, 15 % des hommes et 16 % des femmes. Les autres formations regroupent 5 % de la première catégorie et 27 % de la seconde. La part de l'absence de formation professionnelle est de 31 % pour les salariés masculins et de près de 50 % pour ceux de sexe féminin. Les catégories exclues, ne serait-ce que momentanément du marché de l'emploi, présentent une structure de formation professionnelle sensiblement différente : 45 % des chômeurs masculins

ont une formation technique, 15 % une formation autre, et 32 % sont sans formation. Pour les chômeuses et les femmes au foyer, les pourcentages passent à 16 % de formation technique, près de 3 % de formation autre, et 80 % sans formation.

Il ressort ainsi que l'accès au salariat est favorisé par la scolarisation et les diplômes du secondaire en général, phénomène qui peut être rapporté à la structure économique du Territoire, laquelle développe tertiarisation et secteur public au regard d'un secteur industriel peu diversifié (1). Si l'acquisition de formations techniques ne semble pas constituer un avantage décisif, l'absence de diplôme et de formation professionnelle entraîne l'intégration en bas de structure sociale, et la plus grande probabilité de rejet du marché du travail en période de crise.

Malgré l'absence de plus amples précisions sur le type exact d'insertion socio-professionnelle des parents, un certain nombre de constantes se dégagent des tableaux construits sur le rapport entre générations antérieures et situations professionnelles et scolaires des jeunes. Dans tous les cas, le salariat du père - sinon de la mère - constitue une probabilité supérieure de poursuite d'une formation secondaire et d'insertion salariale. Le suivi d'une filière technique ne semble pas devoir fournir d'avantage décisif sur le marché du travail.

(1) En 1982, le PIB est composé à 26.3 % par le commerce, à 25.7 % par l'administration, à 20 % par les services et les transports, à 12.5 % par les mines et la métallurgie, à 10.9 % par le bâtiment, les travaux publics et les industries diverses (PILLON, 1985 : 1623-1624).

5.2 Différenciations en fonction de l'appartenance sexuelle

Un des premiers axes de différenciation des Mélanésiens en secteur urbain et sur le marché de l'emploi, est celui par lequel des individus ont de fortes probabilités de bénéficier, d'une part, de l'insertion des générations antérieures, et d'autre part, de leur propre trajectoire scolaire.

Les trajectoires professionnelles des membres de l'échantillon indiquent qu'un autre paramètre de différenciation s'établit avec l'appartenance sexuelle.

Insertion socio-économique mélanésienne selon le sexe, à l'exclusion des activités liées à l'agriculture (1)

	Hommes		Femmes	
	nb	%	nb	%
<hr/>				
<u>Fonction publique</u>				
- Cadres	55	1.18	4	0.13
- Professions inter-médiaires administ.	44	0.94	14	0.47
- Employés et agents de service	610	13.09	390	13.22
<u>Administratif et commer. d'entreprises</u>				
- Cadres	3	0.06	0	-
- Professions interm.	13	0.27	4	0.13
- Employés administ.	103	2.21	98	3.32
- Employés de Commer.	133	2.85	96	3.25

(1) INSEE, 1983. D'après le tableau de la page 184.

Entreprises

- Ingénieurs et cadres techniques	6	0.12	0	-
- Techniciens (sauf tertiaire)	54	1.15	3	0.10
- Contremaîtres, agent de maîtrise	53	1.13	4	0.13
- Ouvriers qualifiés, chauffeurs	831	17.84	58	1.96
- Ouvriers manuten. et transports, ouvriers non qual.	1.710	36.71	320	10.85
- Instituteurs et assimilés	467	10.02	386	13.09
- Professions interméd. santé et travail	49	1.05	69	2.34
- Policiers, militaires	155	3.32	12	0.40
- Personnel des services directs aux particuliers	195	4.18	1.436	48.71
	-----	-----	-----	-----
	4.481	96.12	2.894	98.10

La structure de l'emploi apparaît différemment constituée pour les filles que pour les garçons. Les femmes mélanésiennes ont une insertion moins favorable que celle des hommes, 98 % d'entre elles, contre 96 % des hommes, composant les catégories socio-professionnelles hors les chefs d'entreprise et les professions libérales. Plus significatif, la distribution des deux sexes varie selon les secteurs. Si les fonctions administratives (publiques, privées, commerciales et d'entreprises), regroupent à peu près la même proportion d'actifs selon les sexes (18 % des hommes et 19,7 % des femmes), la prépondérance des hommes dans les activités productives, est affirmée (54,4 % des hommes et 12,6 % des femmes). A l'inverse, les femmes sont massivement représentées dans les activités de services aux particuliers (48,7 % d'entre elles, contre 4 % des hommes). L'insertion des femmes dans les activités de

service, semble se traduire par une moindre prise au chômage. Les données du recensement montrent ainsi que la part du chômage masculin mélanésien serait de 11.5 %, alors que celle des femmes ne serait que de 6.5 % (1). De même, les femmes n'ayant pas été scolarisées au-delà du primaire semblent-elles avoir plus de probabilités de trouver du travail que leurs homologues masculins.

Cette différence de situation entre les hommes et les femmes, se retrouve au niveau connexe de la pratique de l'épargne. Une approche de l'utilisation des revenus au travers de la pratique de l'épargne fait ressortir que l'épargne est relativement répandue en milieu urbain, et qu'elle toucherait davantage les individus de sexe masculin. Ainsi 57 % des salariés et 27 % des chômeurs masculins de l'échantillon, déclarent-ils disposer d'une épargne, alors que les pourcentages passent à 38 et 29 % pour les femmes salariées et chômeuses, et à 33 % pour les femmes au foyer. Toutes catégories confondues, 42 % des hommes contre 33 % des femmes, déclarent épargner, bien que le pourcentage de salariés soit supérieur chez les femmes.

(1) INSEE, 1983 : 184-185. La part du chômage féminin est peut-être minimisée du fait que les activités de services aux particuliers sont susceptibles d'être effectuées à temps partiel, ou que le chômage féminin peut être en partie absorbé par la catégorie des femmes au foyer.

Pratique de l'épargne en pourcentage des catégories d'activité

Hommes : n = 59

Femmes : n = 44

	Hommes		Femmes		FF
	SA	CH	SA	CH	
Epargnent	57.8	27.5	38.8	29.4	33.3
N'épargnent pas	36.8	67.5	61.1	70.5	66.6
Non réponse	5.2	5	-	-	-
TOTAL	100	100	100	100	100

Bien que liée au salariat, l'épargne ne saurait s'y réduire. Elle touche en effet aux pratiques de la vie domestique et aux configurations matrimoniales. Aussi, le plus grand pourcentage de célibataires chez les femmes (79.9 % contre 77 %), comme la fréquence plus grande de la présence d'enfants chez ces dernières (16 % des individus de sexe masculin, contre 21 % des individus de sexe féminin) (1), peuvent-ils rendre compte d'une partie des différences observées. Toutefois la proportion de salariés effectifs, plus forte chez les femmes (près de 21 % contre 19 %), semble en contradiction avec les pratiques de l'épargne. L'explication de ce phénomène peut alors résider soit dans l'importance numérique du nombre des salariés potentiels chez les hommes - les chômeurs dont certains ont déjà travaillé représentent 41 % de l'ensemble masculin, alors que les chômeuses ne représentent que 19 % de l'échantillon féminin -, soit dans les trajectoires professionnelles des femmes, en moyenne plus jeunes et moins rémunérées. La différence peut également relever de pratiques domestiques qui assigneraient des fonctions différentes au salaire de l'homme et à celui de la femme.

(1) Confère tableaux en annexe.

Les migrations de travail et les rapports ville/campagne viennent apporter un éclairage complémentaire à la différenciation du champ économique en fonction de l'appartenance sexuelle.

Localisation et sexe-ratio (1)

Localisations	Nombres absolus	Sexe-ratio
Iles Loyauté	15 157	1
Nouméa	12 526	0.86
Com. suburbaines	4 086	0.91
Reste Grande-Terre	30 101	1.06
Ensemble	61 870	0.99

Les différences de comportements sur le marché du travail en fonction de l'appartenance sexuelle, sont perceptibles au niveau des migrations de travail et des rapports ville/campagne. La mesure du sexe-ratio mélanésien en fonction d'une approche spatiale Nouméa/communes suburbaines/îles/reste de la Grande-Terre, montre ainsi que certains transferts de populations vers les lieux du salariat touchent davantage les femmes que les hommes. La déperdition féminine qui affecte le milieu rural, apparaît essentiellement le fait de la Grande-Terre, les migrations de travail venant des îles Loyauté impliquant sans doute davantage de familles constituées.

(1) INSEE, 1983 : 145.

Cette différence renvoie à ce qui peut apparaître, à l'égal de la reproduction inter-générationnelle des avantages socio-économiques acquis, comme le second axe de différenciation de l'ethnie.

L'appréhension des écarts induits par la présence du salariat à la génération antérieure, les résultats scolaires, et la place du salariat ou du chômage des jeunes, peuvent alors être envisagés dans un cadre régional situé de part et d'autre d'une ligne de partage Grande-Terre/îles.

5.3 Origines régionales et différenciations

L'arrivée des premiers européens, l'implantation missionnaire, l'installation de colons et la création de centres urbains, traduisent la subordination de logiques sociales précoloniales aux nouveaux rapports sociaux. A terme, aux différenciations qui s'instauraient entre sociétés précoloniales, en fonction de l'accès aux ressources, du contrôle des femmes et du croît démographique, de l'implantation des chefferies (bord de mer/montagne...) (1), du succès ou de l'échec des stratégies politiques mises en oeuvre et des guerres engagées, de la structure politique de la chefferie et des groupes de parenté patrilineaires qui la composent, se superposent des différenciations instaurées par les rapports politiques, économiques, idéologiques et culturels mis en place par la colonisation. Du point de vue de la logique sociale

(1) Sur la question de l'avantage que pouvait constituer dans certains cas la situation de bord de mer pour des sociétés précoloniales, confère SINGH UBEROI, 1962 pour les Trobriands, et GUIART, 1963 : 33 pour un exemple néo-calédonien.

précoloniale. cette superposition peut être perçue comme une subordination et comme l'instauration de processus de recompositions. Certains avantages précoloniaux deviennent caducs. d'autres peuvent être reconvertis dans le système dominant : des avantages sont créés de toutes pièces, y compris parfois dans le cadre de dépossession initiales (1).

En Nouvelle-Calédonie comme dans l'ensemble des pays de la Mélanésie, l'instauration des premiers trafics mercantiles et les développements ultérieurs du système capitaliste, ont induit des phénomènes de différenciations régionales accentués, du fait de la présence de villes et de pôles de développement économique, et des choix effectués en matière de politique économique et d'équipement.

C'est ainsi que, produit de tendances générales et d'une histoire spécifique, les habitants des îles Loyauté en général, et ceux de l'île de Lifou en particulier, ont l'insertion la plus ancienne et la plus massive dans la ville de Nouméa et dans les rapports salariaux. Au recensement de 1976, près de 64 % des Mélanésiens urbanisés sont originaires des trois îles Loyauté, la seule île de Lifou en représentant 36 %. A leur suite, des communes de la Grande-Terre, telles que Canala et Houaïlou qui sont les plus proches de Nouméa, fournissent des contingents supérieurs à ceux des

(1) MORAUTA (1984 : 28-29). indique par exemple que l'urbanisation de certains groupes ethniques de Papouasie-Nouvelle-Guinée, a pu être facilitée par des avantages entièrement suscités par la colonisation (présence de l'enseignement missionnaire et transmission d'un savoir technique en matière de construction, proximité de la ville de Port Moresby), comme par l'utilisation de liens traditionnels (contacts anciens avec les habitants de la région de Port Moresby).

De même les dépossession foncières dont ont été victimes les Tolaï ont induit une urbanisation ancienne.

autres communes, mais qui restent de l'ordre de 4 % chacune (1). Pareillement, l'île des Pins et Belep, ont des comportements spécifiques vis à vis de Nouméa (2).

Essayer de repérer le comportement des jeunes mélanésiens urbanisés sur le marché du travail en fonction de leur parcours scolaire. c'est apprécier les processus de différenciations sociales induits par les rapports capitalistes. Ceux-ci suscitent des avantages dont une fraction de la population mélanésienne définie par ses origines régionales, se trouverait être détentrice au terme d'un ensemble de processus historiques. L'ancienneté de l'insertion des Loyaltiens dans la ville de Nouméa, devrait à tous égards (accès au salariat, qualification du travail, scolarisation), se concrétiser au niveau de la place des jeunes sur le marché du travail.

Origines régionales et activités, en pourcentages des catégories régionales

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

Activités	Ou. Ma	Lifou	Tot. îles	Gde Terre
H				
O Salariés	37.5	36.3	36.8	23.8
M				
M Chômeurs	62.5	63.6	63.1	76.1
E				
S TOTAL	100	100	100	100

(1) DOUMENGE, 1982 : 413.
(2) CONNELL, 1985 a.

F	Salariées	29.4	61.5	43.3	37.5
E					
M	Chômeuses	41.1	30.7	36.6	42.8
M					
E	Femmes au				
S	foyer	29.4	7.6	19.9	21.4
TOTAL		100	100	100	100

Ou, Ma : Ouvéa, Maré

Quel que soit le sexe, la probabilité du salariat et celle du chômage apparaissent liées à l'origine régionale. Les individus originaires des îles, bénéficiant dans tous les cas de positions plus favorables. Cette même répartition îles Loyauté/Grande-Terre, se retrouve au niveau des parcours scolaires, liés aux comportements ultérieurs sur le marché du travail.

Origines régionales et dernière classe suivie, par activités et en pourcentage des catégories régionales.

A - Hommes : n = 59 (salariés et chômeurs)

hommes salariés

Régions	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r	TOTAL
Ou, Ma	-	33.3	16.6	33.3	16.6	100
Lifou	25	-	50	25	-	100
Tot. Iles	14.2	14.2	35.7	28.5	7.1	100
Gde Terre	40	40	20	-	-	100

hommes chômeurs

Régions	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r	TOTAL
Ou, Ma	20	-	20	60	-	100
Lifou	21.4	42.8	7.1	21.4	7.1	100
Tot. Iles	20.8	24.9	12.4	37.4	4.1	100
Gde Terre	43.7	6.2	-	50	-	100

hommes toutes activités confondues

Régions	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r	TOTAL
Ou, Ma	12.5	12.5	18.7	50	6.2	100
Lifou	22.7	27.2	22.7	22.7	4.5	100
Tot. Iles	18.4	21	21	34.2	5.2	100
Gde Terre	42.8	14.2	4.7	38	-	100

La plus grande qualification scolaire des individus des Loyauté est marquée : chez les hommes salariés. 28 % des individus se sont arrêtés au 1er cycle ou avant. alors que le pourcentage est de 80 % pour ceux de la Grande-Terre. De même. la prépondérance parmi les chômeurs de la Grande-Terre des seuls détenteurs d'une éducation primaire n'a-t-elle pas d'équivalent chez les individus des îles.

L'échantillon féminin. laisse toutefois apparaître des divisions moins tranchées.

Origines régionales et dernière classe suivie, par activités et en pourcentage des catégories régionales.

B - Femmes : n = 44 (salariables, chômeuses, femmes au foyer)

femmes salariées

Région	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r.	TOTAL
Ou. Ma	40	20	20	20	-	100
Lifou	12.5	37.5	25	12.5	12.5	100
Tot. Iles	23	30.7	23	15.3	7.6	100
Gde Terre	20	-	60	20	-	100

femmes chômeuses

Région	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r.	TOTAL
Ou. Ma	14.2	42.8	-	42.8	-	100
Lifou	-	75	-	25	-	100
Tot. Iles	9	54.5	-	36.3	-	100
Gde Terre	16.6	33.3	-	49.9	-	100

femmes au foyer

Région	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r.	TOTAL
Ou. Ma	20	20	20	40	-	100
Lifou	100	-	-	-	-	100
Tot. Iles	33.3	16.6	16.6	33.3	-	100
Gde Terre	100	-	-	-	-	100

femmes toutes activités confondues

Région	Primaire	1er cycle	2ème cycle	Technique	N.r.	TOTAL
Ou. Ma	23.3	29.4	11.7	35.2	-	100
Lifou	15.3	46.1	15.3	15.3	7.6	100
Tot. Iles	19.9	36.6	13.3	26.6	3.3	100
Gde Terre	35.7	14.2	21.4	28.5	-	100

Si dans l'ensemble, les tendances repérées chez les hommes sont confirmées (confère le tableau quatre : "Femmes toutes activités confondues"), les femmes salariées de l'échantillon de la Grande-Terre, ont une qualification scolaire supérieure à celle de leurs homologues des îles. Ce phénomène semble toutefois provenir davantage de la composition de l'échantillon et d'une sur-représentation catégorielle que de tendances à l'oeuvre dans le corps social (1).

Origines régionales, rapports au salariat, et présence du salariat dans la génération antérieure.

A - Hommes : n = 59

	Hommes Salariés				Hommes chômeurs			
	Ou.Ma	Lifou	Tot. Iles	Gde Terre	Ou.Ma	Lifou	Tot. Iles	Gde Terre
Père salarié	33.3	37.5	35.7	20	-	14.2	8.3	31.2
Mère salariée	49.9	12.5	28.5	20	20	28.5	24.9	18.7
Dont père et mère salariés	33.3	-	14.2	-	-	-	-	-
Père, mère non salariés ou non spécifiés	50	50	50	60	80	57.1	66.6	50
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) L'ensemble des salariées de l'échantillon se compose de 18 individus dont 13 des îles et 5 de la Grande-Terre. La catégorie des femmes salariées ayant poursuivi leurs études jusqu'au 2ème cycle du secondaire ne comporte que trois individus pour les îles et trois pour la Grande-Terre.

B - Femmes : n = 44

	Femmes Salariables				Femmes chômeuses			
	Ou.Ma	Lifou	Tot. Iles	Gde Terre	Ou.Ma	Lifou	Tot. Iles	Gde Terre
Père salarié	50	25	30.7	60	28.5	-	18.1	16.6
Mère salariée	-	12.5	7.6	-	28.5	-	18.1	33.3
Dont père et mère salariés	-	-	-	-	14.5	-	9.9	-
Père, mère non salariés ou non spécifiés	50	62.5	61.5	40	57.1	100	72.7	50
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

	Femmes au foyer			
	Ou.Ma	Lifou	Tot. Iles	Gde Terre
Père salarié	40	-	33.3	-
Mère salariée	-	-	-	-
dont père et mère salariés	-	-	-	-
Père, mère non salariés ou non spécifiés	60	100	66.6	100
TOTAL	100	100	100	100

Le rapport entre présence du salariat à la génération antérieure, origine régionale et salariat des jeunes est marqué parmi les salariés masculins de l'échantillon. Pour des raisons déjà évoquées, ces tendances ne peuvent être retrouvées dans l'échantillon des femmes salariées. Les catégories d'activités les moins favorables (chômeurs, chômeuses, femmes au foyer), ne peuvent que se traduire par le nivellement des différenciations régionales.

VI - DIFFERENCIATIONS, APPARTENANCES ETHNIQUES ET POSITIONNEMENTS SOCIAUX

La place des jeunes mélanésiens urbanisés lors de l'entrée dans la "vie active", débouche sur la question de l'insertion de l'ethnie dans la formation sociale néo-calédonienne, par le salariat et les secteurs secondaire et tertiaire, globalement opposés au secteur rural. Cette question est celle de la constitution de nouveaux types de différenciations sociales chez les Mélanésiens, au regard de ceux qui ont prévalu dans la formation non-marchande précoloniale et de la genèse d'une stratification de l'ethnie en classes sociales. Au travers des données statistiques disponibles et des réponses des jeunes quant à leur activité, leur parcours scolaire, leur formation, et les activités de leurs parents, trois mécanismes de différenciation des jeunes et de l'ethnie hors secteur agricole apparaissent :

- les premiers sont ceux qui assurent la reproduction de différenciations d'une génération, l'autre, par le biais de la transmission d'avantages acquis, soit du fait de l'urbanisation et du salariat de la génération parentale (qui se donnent comme les facteurs essentiels), soit du fait du parcours scolaire, étroitement lié dans les sociétés constituées en classes sociales à l'insertion de la génération antérieure. Les données obtenues sur questionnaire, aussi bien que celles accessibles par ailleurs, montrent que ces phénomènes sont à l'oeuvre au sein de l'ethnie mélanésienne (1).

(1) KOHLER, WACQUANT, 1985.

- le deuxième mécanisme relève de différences catégorielles ("jeunes". "femmes". "troisième âge". "ethnie"...) et non pas des stratifications sociales. Les réponses au questionnaire montrent que la place des femmes mélanésiennes diffère de celle des hommes. A l'exception de certaines professions marquées par la féminisation (notamment l'enseignement), près de 50 % des femmes en activité sont reléguées dans les positions les plus défavorables de la structure sociale ("services directs aux particuliers"). En partie conditionnée par sa place au sein de la cellule familiale, et marquée par des activités plus susceptibles que d'autres de relever d'activités à temps partiel, la place effective de la femme sur le marché du travail est vraisemblablement encore plus défavorable qu'il n'y paraît. Ces positions se traduisent alors par de moindres revenus monétaires, et par des pratiques moins développées en matière d'épargne. Au niveau des rapports ville/campagne, le comportement migratoire féminin entraîne une sur-représentation des mélanésiennes de la Grande-Terre à Nouméa, qui hormis la Polynésie Française ne semble pas avoir beaucoup d'équivalent dans le Pacifique.

- le troisième mécanisme de différenciation renvoie au premier, qu'il spécifie. En effet, l'économie capitaliste étant marquée par une tendance au développement inégal, la période de développement initiée par l'après-guerre accentue les disparités régionales dans le Pacifique Sud. Les pôles de développement favorisent certaines régions au détriment d'autres, livrées aux migrations de travail. En fonction d'acquis ou de déséquilibres historiques, en fonction de données spécifiques, combinées ou non, les individus en provenance de certaines régions se trouvent en position de s'insérer plus tôt sur le marché du travail, et d'acquérir des avantages sur les originaires

des autres régions lors de la genèse des stratifications sociales. Assez fréquemment, ces avantages sont liés aux mécanismes de développement mis en place durant la période précédente. En Nouvelle-Calédonie la tendance à l'inégalité de développement régional se marque par la prépondérance des individus originaires des îles Loyauté dans la ville de Nouméa, reproduite au niveau des jeunes générations. Les différences régionales viennent alors spécifier les mécanismes de formation des catégories sociales au profit d'individus originaires de certaines régions.

Bien que manifestes, les différenciations socio-économiques au sein de l'ethnie mélanésienne ne doivent pas être extrapolées. L'insertion des actifs mélanésiens dans l'économie dominante reste modeste en regard de la totalité des actifs de l'ethnie et de sa part dans la force de travail inter-ethnique. Les salariés mélanésiens qui ne comptent que pour un tiers des actifs de l'ethnie, se retrouvent pour la moitié d'entre eux dans les emplois manuels non qualifiés. Les positionnements sociaux à partir desquels peuvent s'établir des avantages reproduits aux générations suivantes, sont de ce fait réduits et il n'est peut être que 18 % de cette force de travail pour se situer dans les positions les plus favorables. Les travaux sociologiques de ces dernières années montrant la spécificité du surgissement contemporain des questions ethniques (1), et l'importance de la dimension ethnique dans l'accès au marché du travail, dans nombre de formations sociales, l'intégration de cette approche constituerait une alternative aux analyses menées en termes

(1) OLZAK, 1983.

ethniques (la dimension ethnique définie de manière sui generis est au principe explicatif des positionnements sociaux), comme à celles omettant la dimension ethnique des formations sociales constituées par des clivages ethniques. En Nouvelle-Calédonie, la distribution des membres de l'ethnie mélanésienne au sein de la structure sociale relève à la fois de l'élargissement du marché dans les trente dernières années et des rapports inter-ethniques constitués en tant que lieux d'oppositions sociales. L'approche de l'insertion des jeunes mélanésiens sur le marché du travail et celle de la distribution de l'ethnie au sein des diverses catégories sociales, passe alors, dans une formation sociale où le marché du travail est fortement connoté ethniquement, par l'élucidation des rapports entre genèse ethnique des positionnements sociaux, et genèse sociale des positionnements ethniques.

PILLON Patrick

ORSTOM Nouméa.

ANNEXES

1. COMPOSITION DE L'ECHANTILLON ET RECUEIL DE DONNEES

Les matériaux qui ont servi à l'élaboration du présent travail ont été recueillis sur questionnaires entre mai 1982 et mai 1984, par l'intermédiaire d'enquêteurs. Un total de 181 enquêtes a été rassemblé, grâce au concours de quatre enquêteurs mélanésiens, de sexe masculin, et relativement homogènes du point de vue de l'âge et de certaines de leurs caractéristiques sociales. Tous quatre ont poussé leur scolarisation jusqu'à l'enseignement supérieur, et se sont pour trois d'entre eux, consacrés à l'enseignement et à la recherche.

Du fait des conditions de recueil de données, ni la méthode aléatoire, ni la méthode des quotas dans toutes ses implications n'ont pu être adoptées. Les résultats sont alors traités en tant qu'indications de tendances confrontées aux statistiques disponibles et non pas en tant que données chiffrées extrapolables à la population mère.

Du point de vue du recueil des données, la méthode utilisée est semblable à celle retenue par J.M. BAZINET dans son enquête sur la jeunesse rurale néo-calédonienne, seule enquête jusqu'alors disponible sur les questions de jeunesse sur le territoire.

Répartition des membres de l'échantillon en fonction de l'âge et du sexe

Ages	Masculin		Féminin		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%
15-19	45	46.8	51	59.9	96	53
20-24	34	35.4	27	31.7	61	33.7
25-27	17	17.7	7	8.2	24	13.2
Total	96	100	85	100	181	100

Répartition de l'ensemble de la population mélanésienne de 15 à 29 ans en fonction de l'âge et du sexe

Ages	Masculin		Féminin		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%
15-19	3 287	40.5	3 397	40.3	6 684	40.4
20-24	2 644	32.6	2 740	32.5	5 384	32.5
25-29	2 166	26.7	2 285	27.1	4 451	26.9
Total	8 079	100	8 422	100	16 519	100

Echantillon et ensemble de la population mélanésienne de 15 à 29 ans en fonction de l'âge et du sexe-ratio

Ages	Echantillon sexe-ratio	Population totale sexe-ratio
15-19	0.88	0.96
20-24	1.25	0.96
25-27	2.42	-
25-29	-	0.94

Répartition des membres de l'échantillon en fonction des activités et du sexe

Activités	Hommes		Femmes		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%
Scolaires	33	34.9	41	48.2	74	40.8
Chômeurs	40	41.6	17	19.9	57	31.4
Salariés	19	19.7	18	21.1	37	20.4
Agriculteurs	3	3.1	-	-	3	1.6
Au foyer	-	-	9	10.5	9	4.9
Autres	1	1	-	-	1	0.5
TOTAL	96	100	85	100	181	100

Répartition des membres de l'échantillon en fonction du sexe, du statut matrimonial, et de la situation de famille

	Hommes		Femmes		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%
Célibataires	74	77	68	79.9	142	78.4
Mariés	8	8.3	7	8.2	15	8.2
Concubins	14	14.5	10	11.7	24	13.2
TOTAL	96	100	85	100	181	100
Avec enfants	16	16.6	18	21.1	34	18.7
Sans enfants	80	83.3	67	78.8	147	81.2
TOTAL	96	100	85	100	181	100

Moyennes d'âge des membres de l'échantillon en fonction des activités et du sexe

Sexes	Salariés	Chômeurs	Agri.	Scol.	Femmes au foyer	Moyenne
Masculin	22 ans 5 mois	21 ans 1 mois	24 ans 3 mois	18 ans	-	21 ans 5 mois

Féminin	21 ans 10 mois	19 ans 10 mois	-	17 ans 2 mois	22 ans 6 mois	20 ans 3 mois
Moyenne	22 ans 1 mois	20 ans 5 mois	24 ans 3 mois	17 ans 6 mois	22 ans 6 mois	21 ans 4 mois

Composition de l'échantillon féminin en fonction du lieu de naissance

Naissance	SC		CH		SA		FF		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nouméa	22	53	7	41	8	44	3	33	40	47
Autre	19	46	10	58	10	55	6	66	45	52
TOTAL	41	100	17	100	18	100	9	100	85	100

Composition de l'échantillon masculin en fonction du lieu de naissance

Naissance	SC		CH		SA		AG		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Nouméa	12	36	17	42	8	42	-	-	37	38
Autre	21	63	23	57	11	57	3	100	58	61
TOTAL	33	100	40	100	19	100	3	100	95	100

Origines régionales et moyennes d'âge par activités

Hommes : n = 59
Femmes : n = 44

Activités	Ou. Ma	Lifou	Tot. îles	Gde Terre
H Salariés	22 ans 3 mois	22 ans 1 mois	22 ans 2 mois	23 ans
M Chomeurs	22 ans 2 mois	21 ans 1 mois	21 ans 7 mois	20 ans 4 mois
E Moyenne	22 ans	21 ans	21 ans	21 ans
S	2 mois	7 mois	10 mois	9 mois

	Salariées	21 ans	22 ans	21 ans	21 ans
F			9 mois	10 mois	2 mois
E	Chômeuses	19 ans	19 ans	19 ans	20 ans
M		9 mois	6 mois	7 mois	1 mois
M	Femmes au	21 ans	24 ans	22 ans	23 ans
E	foyer	7 mois		9 mois	7 mois
S	Moyenne	20 ans	22 ans	21 ans	21 ans
		9 mois		3 mois	7 mois

Composition de l'échantillon féminin en fonction de l'origine et de l'activité

Origines	SC		CH		SA		FF		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Ou. Ma	8	19	7	41	5	27	5	55	25	29
Lifou	17	41	4	23	8	44	1	11	30	35
Tot. îles	25	60	11	64	13	72	6	66	55	64
Gde Terre	16	39	6	35	5	27	3	33	30	35
TOTAL	41	100	17	100	18	100	9	100	85	100

Composition de l'échantillon masculin en fonction de l'origine et de l'activité

Origines	SC		CH		SA		AG		TOTAL	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Ou. Ma	6	18	10	25	6	31	1	33	23	24
Lifou	8	24	14	35	8	42	-	-	30	31
Tot. îles	14	42	24	60	14	73	1	33	53	55
Gde Terre	19	57	16	40	5	26	2	66	42	44
TOTAL	33	100	40	100	19	100	3	100	95	100

Ou. Ma : Ouvéa, Maré

Activités de la génération antérieure selon le sexe et l'activité des membres de l'échantillon (en pourcentage)

Hommes : n = 92

Femmes : n = 85

<u>Activité du père</u>	SA	Hommes		SA	Femmes		FF
		CH	SC		CH	SC	
Agriculteur	31.5	30	12.1	22.2	17.6	7.3	22.2
Salarié	31.5	17.5	60.6	22.2	17.6	68.2	22.2
Sans prof.	5.2	5	9	11.1	11.7	2.4	-
Retraité	-	15	12.1	16.6	17.6	7.3	22.2
Décédé	26.3	30	6	27.7	29.4	9.7	33.3
Non réponse	5.2	2.5	-	-	5.8	4.8	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

<u>Activité de la mère</u>	SA	Hommes		SA	Femmes		FF
		CH	SC		CH	SC	
Agricultrice, femme au foyer	21	22.5	12.1	27.7	11.7	4.8	33.3
Salariée	26.3	22.5	42.4	22.4	23.5	46.3	-
Sans prof.	42.1	45	39.3	44.8	52.9	39	44.4
Retraitee	-	2.5	3	-	-	-	11.1
Décédée	-	7.5	3	5	5.8	4.8	11.1
Non réponse	10.5	-	-	-	5.8	4.8	-
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

BIBLIOGRAPHIE

BAZINET (J.M) - 1970 : Etude sur la jeunesse rurale néo-calédonienne. Nouméa. Document technique n° 165. Commission du Pacifique Sud. 76 p.

- 1971 : Activités de jeunesse en milieu urbain dans le Pacifique Sud. Nouméa. Manuel n° 7. Commission du Pacifique Sud. 57 p.

BENSA (Alban), RIVIERRE (Jean-Claude) - 1982 : Les Chemins de l'alliance. Paris. SELAF. 586 p.

BERNSTEIN (Deborah), SWIRSKI (Shlomo) - 1982 : "The rapid economic development of Israel and the emergence of the ethnic division of labour". British Journal of Sociology, volume 33, number 1 : 64-85.

BOLTANSKI (Luc) - 1982 : Les Cadres. La formation d'un groupe social. Les Editions de Minuit. 523 p.

BONNEMAISON (Joël), FAGES (Jean), ROUX (Jean Claude) - 1981 : "Migrations". Atlas de la Nouvelle Calédonie. Planche 26. Paris. ORSTOM.

BOURDIEU (Pierre) - 1980 : Questions de sociologie. Les Editions de Minuit. 268 p.

- 1984 : "Espace social et genèse des "classes"". Actes de la Recherche en Sciences Sociales. n° 52-53 : 3-12.

BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean Claude) - 1970 : La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement. Les Editions de Minuit. 279 p.

BROOKFIELD (H.C.), HART (Doreen) - 1971 : Melanesia. A geographical interpretation of an island world. Methuen and Co. LTD. 464 p.

BROU (Bernard) - Sd : 1945-1977. 30 ans d'histoire de la Nouvelle Calédonie. Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle Calédonie. Nouméa. 219 p.

CONNELL (John) - 1985 a : Migration, employment and development in the South Pacific. Country report n° 10. New Caledonia. Nouméa. Commission du Pacifique Sud. International Labour Organisation. 48 p.

- 1985 b : "Under Pressure : population growth and urbanization in the Pacific". Honolulu. Hawai. Pacific Islands Development Program. East West Center. 13 p.

DEWEY (Alice G.) - 1964 : "The Noumea Javanese - An urban community in the South Pacific". Reprint from South Pacific Bulletin. October. Sp.

DIAMENT (Maurice), HUMBLET (Claire), SAND (E. Alfred) - 1982 : "Présentation d'une recherche : la situation sociale des adolescents". Population et famille. 55 : 79-100.

DIRECTION TERRITORIALE DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES - 1984 : Schéma de l'économie néo-calédonienne 85. Volume 1 : démographie. 56 p.

DOUGLAS (Browmen) - 1979 : "Rank, power, authority : a reassessment of traditional leadership in South Pacific Societies". Journal of Pacific History, vol. 14, n° 1-2 : 2-27.

- 1982 : "Written on the ground" : Spatial symbolism, cultural categories and historical process in New Caledonia" . Journal of the Polynesian Society, vol. 91, n° 3 : 383-415.

DOUMENGE (Francois) - 1966 : L'homme dans le Pacifique Sud. Publication de la Société des Océanistes. Paris. n° 19. Musée de l'Homme. 633 p.

DOUMENGE (Jean Pierre) - 1982 : Du terroir... à la ville. Bordeaux. Centre d'Etudes et de Géographie Tropicale. CNRS. 488 p.

DUBOIS (Marie-Joseph) - 1951 : "Les classes d'âge à Maré au temps du paganisme". Etudes Mélanésiennes. nouvelle série, n° 8 : 43-55.

DUPON (Jean Francois) - 1985 : "Transition difficile en Nouvelle Calédonie". ORSTOM.

EDUCATION AND SOCIAL STRATIFICATION IN PAPUA NEW GUINEA - 1985. Edité par M. Bray et P. Smith. Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Longman Cheshire. 227 p.

EIGHTH SOUTH PACIFIC LABOUR MINISTERS' CONFERENCE - 1983 : 26-28 October 1983. Nukualofa. Tonga.

FAGES (Jean) - 1972 : "La communauté Tahitienne de Nouvelle Calédonie". Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. IX, n° 1 : 75-86.

FAIRBAIRN (Te'o I.J) - 1985 : Island Economies. Studies from the South Pacific. Suva. Institute of Pacific Studies. University of the South Pacific. 442 p.

GODELIER (Maurice) - 1977 : "Le concept de "formation économique et sociale" : l'exemple des Incas". Horizon, trajets marxistes en anthropologie I. Petite Collection Maspéro. I : 177-187.

GUIART (Jean) - 1963 : Structure de la Chefferie en Mélanésie du Sud. Paris. Musée de l'Homme. 688 p.

- 1972 : "La société ancienne des îles Loyalty et de la Grande-Terre". La Pléiade. Ethnologie Régionale I : 1130-1149.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES : 1956 - Recensement général de la population de Nouvelle Calédonie.

1963 - Résultats statistiques du recensement général de la population de la Nouvelle Calédonie effectué le 2 mai 1963.

1969 - Résultats statistiques du recensement général de la population de la Nouvelle Calédonie effectué en mars 1969.

1983 - Résultats du recensement de la population dans les Territoires d'Outre-Mer. 15 Avril 1983. Nouvelle Calédonie et Dépendances. 201 p.

KOHLER (Jean Marie), WACQUANT (Loïc) - 1985 : "La question scolaire : idéologie et sociologie". Les Temps Modernes, n° 464 : 1654-1685.

KOHLER (Jean Marie), PILLON (Patrick), WACQUANT (Loïc) : "Jeunesse, ordre coutumier et identité canaque en Nouvelle Calédonie". A paraître dans les Cahiers Sciences Humaines de l'ORSTOM.

LACEY (Rodney) - 1977 : "Dynamics of precolonial agriculture : an exploratory essay". University of Papua New-Guinea. History of agriculture. Discussion paper n° 8. 44 p.

LACOSTE (Yves) - 1984 : Les pays sous-développés. Que sais-je ? PUF. 127 p.

MAC PHERSON (Cluny), MAC PHERSON (La'avasa) - 1984 : "Suicide in Western Samoa : a sociological perspective". Paper presented to a meeting on Youth Culture, and Suicide in Oceania. Honolulu, Hawaf. 48 p.

MACRAE (John T.) - 1972 : "The Structure and evolution of the New Caledonian economy. 1967-1970". Economics Department. University of Auckland. 30 p.

MALINOWSKI (Bronislaw) - 1975 : Trois essais sur la vie sociale des primitifs. Petite bibliothèque Payot. 184 p.

MEIRA PENNA (José Osvaldo de) - 1980 : "Le masque et son double. Etude sur les problèmes de race au Brésil". Diogène, n° 112 : 3-26.

MORAUTA (Louise) - 1984 : Left Behind in the village. Boroko. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Institute of Applied Social and Economic Research. Monograph 25. 245 p.

NOELLE (E) - 1966 : Les sondages d'opinion. Les Editions de Minuit. 389 p.

OLZAK (Susan) - 1983 : "Contemporary ethnic mobilization". Annual Reviews of Sociology, vol. 9 : 355-374.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE - sd : Table ronde sur la jeunesse dans les années 80. 31 mai - 5 Juin 1982. 56 p.

PILLON (Patrick) - 1985 : "Développement et enjeux sociaux en Nouvelle Calédonie : L'Opération Café". Les Temps Modernes, n° 464 : 1623-1653.

PISIER (Georges) - 1983 : Bibliographie de la Nouvelle Calédonie. 1955-1982. Nouméa. Société d'Etudes Historiques n° 34. 350 p.

POWELL (H.A) - 1960 : "Competitive leadership in Trobriand Political organisation". Reprint from the Journal of the Royal Anthropological Institute 90. n° 1. : 118-45.

REPORT OF THE SOUTH PACIFIC LABOUR MINISTERS' CONFERENCE - 1979 : Apia. Western Samoa. 22-24 October. 50 p.

ROBINEAU (Claude) - 1984 : Tradition et modernité aux Iles de la Société. Livre I : Du coprah à l'atome. Paris. ORSTOM. 488 p.

ROUX (Jean Claude) - 1981 : "Nouméa - faits de population". Atlas de la Nouvelle Calédonie. Planche 50. Paris. ORSTOM.

SAUSSOL (Alain) - 1981 : "Evolution du peuplement". Atlas de la Nouvelle Calédonie. Planche 23. Paris. ORSTOM.

SERVICE TERRITORIAL DE LA STATISTIQUE. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE. - sd : Enquête socio-économique 1980-81. Nouméa. Vol. III. Ressources.

SING UBEROI (J.P) - 1962 : Politics of the Kula ring. Manchester University Press. 162 p.

TERRITORY OF PAPUA AND NEW GUINEA - 1969 : Roundtable on Youth. Port Moresby. 20 th. - 23 rd. January. 1969. Department of Social Development and Home Affairs. Konedobu. 30 p.

THEBERT (Yvon) - 1980 : "Réflexions sur l'utilisation du concept d'Etranger : évolution et fonction de l'image du Barbare à Athènes. à l'époque classique". Diogène. n° 112 : 96-115.

TOURAINÉ (Alain) - 1985 : "Les transformations de l'analyse sociologique". Cahiers Internationaux de Sociologie. vol. LXXXVIII : 15-25.

VALANCE (G) - 1985 : "Le salaire des jeunes". Le Nouvel Observateur. 10 au 16 mai 1985 : 50-54.

VERDES-LEROUX (Jeaninne) - 1978 : Le travail social. Les Editions de Minuit. 273 p.

WRIGHT (Erik. O), HACHEN (David), CASTELLO (Cynthia), SPRAGUE (Joey) - 1982 : "The American class structure". American Sociological Review. vol 47 : 709-726.